



# Fiche d'adhésion CPALB – Saison 2015/2016

## Partie Réservée au Club

date d'adhésion :

numéro de licence :

Cher(e) adhérent(e) ou futur(e) adhérent(e),

Si vous souhaitez faire partie des nôtres la saison prochaine, vous trouverez ci-joint le dossier d'adhésion que vous devez compléter.

## CONDITIONS D'ADHESION

- ✓ 8 ans révolus
- ✓ Certificat médical de moins d'un an (pensez à en conserver un double), utiliser en priorité le **modèle fédéral [1]**
- ✓ Autorisation parentale pour les mineurs

[1] Pour les jeunes plongeurs (moins de 14 ans) certificat médical délivré par un médecin fédéral, un médecin diplômé de médecine subaquatique ou hyperbare, assorti d'une visite ORL incluant une audiotympanométrie.

## FRAIS D'ADHESION

La cotisation annuelle comprend :

- ✓ La licence fédérale FFESSM
- ✓ Une assurance « responsabilité civile » – garantissant un tiers des dommages que vous pourriez lui causer
- ✓ Possibilité de passage de brevet
- ✓ Prêt de matériel pour les plongeurs en formation N1, la première année

## DEMANDE D'ADHESION

*N'oubliez pas de préciser toute modification de votre état civil en cas de mariage ou de divorce*

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

e-mail :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél domicile :

Tél cellulaire :

*J'autorise la parution de mes numéros de téléphone et adresses e-mail dans l'annuaire du site internet du club :*

OUI

NON

## NIVEAU DE PLONGEE

*Joindre une copie des derniers diplômes obtenus pour les nouveaux adhérents*

Niveau de plongeur :

date et lieu du dernier examen :

Niveau d'encadrant :

date et lieu du dernier examen :

Qualification Nitrox : base - confirmé

date et lieu du dernier examen :

Qualification Trimix : normoxyque - hypoxyque

date et lieu du dernier examen :

RIFA P :

date et lieu du dernier examen :

## NIVEAU D'APNEE

---

Joindre une copie des derniers diplômes obtenus pour les nouveaux adhérents

Niveau d'apnée : date et lieu du dernier examen :  
Niveau d'encadrant : date et lieu du dernier examen :  
RIFA A : date et lieu du dernier examen :

## PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'ACCIDENT

---

Nom : Prénom :  
lien de parenté :  
tél. domicile : tél. cellulaire :

## COTISATIONS

---

Adhésion avec licence	Enfant (de 8 à 12 ans)	35,00 €	dont 10,85 € licence	<input type="checkbox"/>
	Jeune (de 12 à 16 ans)	50,00 €	Dont 24,42 € licence	<input type="checkbox"/>
	Adulte (à partir de 16 ans)	95,00 €	Dont 38,59 € licence	<input type="checkbox"/>
Adhésion sans licence		57,00 €		<input type="checkbox"/>
Licence passager (licence sans adhésion)		45,00 €		<input type="checkbox"/>
Assurance complémentaire	Loisir 1	20,00 €		<input type="checkbox"/>
	Loisir 2	31,00 €		<input type="checkbox"/>
	Loisir 3	54,00 €		<input type="checkbox"/>
Réduction tarif familial (cf tableau Annexe 4 du règlement intérieur)	-	..... €		
<b>total :</b>				€

## ASSURANCE COMPLEMENTAIRE

---

La fédération vous permet de souscrire une assurance complémentaire qui vous permet de bénéficier de garanties d'assurance et d'assistance.

La nature et les montants des prestations de cette garantie supplémentaire sont repris en annexe.

Pour plus de renseignement consulter le site du Cabinet Lafont : <http://www.cabinet-lafont.com/>

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez des droits d'opposition (art.26 de la loi), d'accès (art.34 & 38 de la loi), et de rectification (art.36 de la loi) des données vous concernant.

Je déclare avoir connaissance des Statuts, du Règlement Intérieur du CPALB et de la législation imposée pour la pratique de la plongée (disponible au club ou sur le site internet du CPALB), et m'engage à les respecter, ainsi que les consignes imposées par le Président, le Responsable technique et le Directeur de Plongée ou le Directeur de Bassin.

Fait à : \_\_\_\_\_  
Le : \_\_\_\_\_

Signature :

ASSURANCE PLONGÉE ET ACTIVITÉS DE LA FFESSM	MONTANT DES GARANTIES							
	TOUTES DISCIPLINES							
NAGE AVEC PALMES, HOCKEY, TIR SUR CIBLE (à partir de 12 ans exclusivement pour le tir de précision) EN PISCINE UNIQUEMENT								
GARANTIES LOISIRS DE BASE								
CATÉGORIES	LOISIR 1		LOISIR 2		LOISIR 3		PISCINE	
	Pays de domiciliation	Monte entier (hors pays de domiciliation)	Pays de domiciliation	Monte entier (hors pays de domiciliation)	Pays de domiciliation	Monte entier (hors pays de domiciliation)	Pays de domiciliation	Monte entier (hors pays de domiciliation)
Age limite des garanties individuelles accident	Sans limite							
Age limite de garantie en RC	Sans limite							
Domages personnels hors activités subaquatiques dans le cadre d'une activité FFESSM	GARANTI	GARANTI	GARANTI	GARANTI	GARANTI	GARANTI	GARANTI	GARANTI
Frais de recherche et de sauvetage (e)	1 729 €		3 830 €		6 711 €		NEANT	
Frais de caisson hyperbare	39 149 €	39 149 € (a)	39 149 €	39 149 € (a)	39 149 €	300 000 € (a)	39 149 €	39 149 € (a)
Garantie pour frais d'hospitalisation et de traitement sur prescription médicale dont : Frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques, frais de traitement, d'ambulance sur place (e)	7 830 €		27 404€		31 317 €		7 830 €	
Soutien psychologique et pédagogique	Inclus		Inclus		Inclus		Inclus	
Soins dentaires urgents	Inclus	139 € (b)	Inclus	139 € (b)	Inclus	139 € (b)	Inclus	139 € (b)
Hospitalisation	Si hospitalisation supérieure à 10 jours consécutifs, mise à disposition d'un billet aller/retour avion ou train pour un proche parent et prise en charge des frais d'hébergement pendant 10 nuits. Garantie jusqu'à 51,46 € TTC par nuit.							
Assistance aux personnes (c)	Sans limitation de somme (c)							
Evacuation sanitaire (rapatriement transport médical) (e)	Sans limitation de somme (c)							
Avance sur frais à l'étranger	A l'étranger, pour ne rien avoir à régler sur place (y compris les frais de caisson hyperbare) vous pouvez bénéficier d'une avance dans la limite des sommes garanties, après accord préalable de AXA							
Avance sur caution pénale à l'étranger		12 766 €		12 766 €		12 766 €		12 766 €
Capital en cas d'invalidité permanente totale	11 185 €		39 149 €		89 481 €		11 185 €	
Capital en cas de décès ou disparition judiciairement constatée	7 830 €		23 489 €		44 741 €		7 830 €	
Rapatriement du corps	Sans limitation de somme (c)							
Coût du cercueil (à l'exclusion des accessoires) et frais de cérémonie	1588 €							
GARANTIES LOISIRS TOP(d)								
(garanties de base ci-dessus + Assurance voyages plongée MONDE ENTIER ci-dessous) Ces garanties sont valables quel que soit le nombre de voyages plongée pendant la durée de validité de la licence								
Annulation voyage plongée	- 6 660 € par bénéficiaire et 33 301 € pour un même événement - Franchise de 34 € par personne et par dossier						Néant	
Interruption de votre voyage plongée en cas de rapatriement médical	- 6 660 € par bénéficiaire et 33 301 € pour un même événement - Sans franchise						Néant	
Interruption de votre voyage plongée en cas de retour anticipé suite au décès d'un ascendant ou descendant	Néant		Néant		- 6 660 € par bénéficiaire - Sans franchise		Néant	
Interruption de vos activités de plongée en cas d'atteinte corporelle	Néant		Néant		- 333 € par séjour - Sans franchise		Néant	
Assurance bagages voyage plongée	- 830 € par bénéficiaire et par voyage - Franchise de 33 € par bénéficiaire						Néant	
TARIFS ANNUELS TTC								
CATÉGORIES	LOISIR 1		LOISIR 2		LOISIR 3		PISCINE	
Loisir de base	20 €		31 €		54 €		11,50 €	
Loisir TOP	39 €		50 €		82,50 €		Pas de garanties	
a) Franchise de 25 € pour les frais de traitement. - b) Franchise de 17 € par dossier. - c) Exclusion des frais de premiers secours sauf appel préalable. d) Retrouvez les conditions générales du contrat TOP FFESSM sur <a href="http://www.cabinet-lafont.com">www.cabinet-lafont.com</a> (rubrique "service en ligne"). e) Par sinistre et par assuré.								
Conformément à la réglementation concernant le lieu de résidence, il est rappelé que les séjours et voyages en dehors de son pays de résidence d'une durée supérieure à 90 jours consécutifs nécessitent une convention d'assistance spécifique. Contacter le cabinet Lafont, téléphone : 04 68 35 22 25.								